



Association des
collectifs
enfants
parents
professionnels

29, rue du Charolais
75012 Paris
Tél.: 01 44 73 85 20
www.acepp.asso.fr
www.upp-acepp.com

L'ACEPP, réseau national des collectifs enfants parents professionnels, est un mouvement éducatif et parental qui regroupe un millier d'initiatives dont 800 lieux d'accueil gérés par les parents sur tout le territoire : multiaccueils, garderies périscolaires, microcrèches, cantines, ludothèques, lieux enfants parents, passerelles, centres de loisirs, relais assistantes maternelles, services itinérants, ateliers d'éveil culturel, intergénération, maisons des parents...

*L'ACEPP travaille au **renforcement de la place des parents** dans tous les lieux de vie des enfants, dans le dialogue et la **coopération avec les professionnels**.*

*L'ACEPP se compose d'une équipe nationale et d'un réseau fédératif de **trente associations départementales ou régionales**.*

Universités Populaires de Parents*

La parentalité est aujourd'hui l'objet de nombreux débats, réflexions et écrits de spécialistes. Elle est étudiée par des sociologues, des psychologues, des anthropologues qui s'interrogent sur la fonction et le rôle des parents sur l'éducation, sur l'évolution de la famille...

Toutefois, il est peu laissé de place à l'expression des parents eux-mêmes. Lorsque celle-ci existe, elle ne parvient que rarement à un niveau national et européen. Que pensent les parents de leur manière de vivre la parentalité ? Comment conçoivent-ils leur rôle ?

Permettre aux parents de s'exprimer eux-mêmes sur la réalité qu'ils vivent paraît essentiel : ils détiennent une connaissance d'usage indispensable pour comprendre ce qu'est la parentalité aujourd'hui.

L'ACEPP propose de mettre en place des Universités Populaires de Parents reconnues en tant qu'espaces de savoir et d'innovation.

** Les Universités Populaires de Parents (UPP) sont une marque déposée.*



Les objectifs des Universités Populaires de Parents

- Permettre à des parents de mener eux-mêmes des recherches sur la parentalité aujourd'hui.
- Organiser un dialogue entre les parents et les autres acteurs (institutionnels et professionnels).

Les modalités des Universités Populaires de Parents



Les Universités Populaires de Parents locales se composent d'un groupe de parents réuni avec un animateur. Les parents choisissent un thème de recherche pour deux ans (par exemple, l'école, la coéducation, l'image des quartiers....).

Des universitaires interviennent auprès des parents sur un niveau méthodologique.

Des outils créatifs et adaptés sont utilisés pour recueillir la parole du quotidien et la fixer dans le temps.

Des forums sont organisés par les parents avec des professionnels et des institutionnels pour débattre des résultats des recherches.



Les Universités Populaires de Parents nationales sont coordonnées par l'ACEPP. Elles sont constituées par les universités locales qui tiennent un séminaire une fois par an. Régulièrement, des temps de coordination regroupent les animateurs locaux et les universitaires. Des comités de pilotage sont organisés avec les institutions nationales.



Les Universités Populaires de Parents européennes permettent les échanges entre parents européens sur l'aboutissement des réflexions dans chaque pays.



Les Universités Populaires de Parents ont une charte, document fondateur et fédérateur que chaque UPP s'engage à respecter.



Les Universités Populaires de Parents ont un livre : *Universités Populaires de Parents, des parents acteurs, chercheurs et citoyens*, sous la direction d'Emmanuelle Murcier et Michelle Clausier de l'ACEPP, éditions

VENEZ REJOINDRE LES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE PARENTS
<http://www.upp-acepp.com>

